



# **Collecter et porter auprès des institutions des situations vécues comme absurdes et injustes par nos concitoyen.nes**

Document de travail - 10 juillet 2023

En mai-juin 2023, le Collectif de la Huppe, animé par l'association AequitaZ, a entrepris en Drôme la collecte de situations absurdes et injustes. Trois rencontres ont été organisées, dans des centres sociaux, à Romans-sur-Isère, Aouste-sur-Sye et Valence. 28 personnes ont participé à ces rencontres et 24 situations ont été décrites. Le mardi 4 juillet, 13 participants de ces rencontres se sont retrouvés pour analyser les situations et interpeller ou faire des propositions aux institutions.

Cette note est le récit de nos rencontres, et un appui méthodologique pour celles et ceux qui voudraient, sur leurs territoires, réaliser des collectes et porter des revendications auprès des institutions publiques en charge de l'accompagnement des personnes vivant la précarité. Nous croyons que c'est notre rôle de citoyens d'alerter, de faire remonter ces situations et celui des institutions de transformer leurs dispositifs et bousculer les règles du jeu pour mieux accompagner leurs usagers.

Un grand merci à tous les participants à cette collecte et un remerciement spécial à Marie Fernandez ([marie1fernandez@yahoo.fr](mailto:marie1fernandez@yahoo.fr)) pour ses portraits qui ajoutent réalité et sensibilité à ce travail.

Ont contribué à cette collecte et à l'analyse : Aïcha, Anne, Armel, Christina, Drissia, Fabrice, Ghislaine, Hafida, Jérôme, Julie, Marcelle, Malika, Marie, Maud, Maxime, Nadine, Nouria, Olivier, Pauline, Raimundo, Thierry, Yohann.

Nous contacter : Fabrice Dumas ([fabrice.dumas@aequitaz.org](mailto:fabrice.dumas@aequitaz.org) / 07.82.47.25.20) ou Jérôme Bar ([jerome.bar@aequitaz.org](mailto:jerome.bar@aequitaz.org) / 06.61.88.20.76)

# 1. La collecte

Mai - juin 2023, à Romans-sur-Isère, Aouste-sur-Sye et Valence)

## A/ PORTRAITS







Malika





Toutes les allocations de la CAF nous été coupées pendant 6 mois quand mon mari s'est retrouvé sans travail. Ça s'est passé 2 fois.



Avec la séparation d'avec mon mari ma situation s'est fortement précarisée. La CAF m'a versé une allocation de soutien parental 3 mois mais n'a pas poursuivi car il leur faut un jugement de divorce, que pour l'instant je n'ai pas ...

Julie



Nadine



Les propriétaires de mon appartement le mettent en vente. Même en sollicitant l'aide d'une assistante sociale on ne me propose rien. J'ai 72 ans et au 10 juillet je n'ai plus de logement...

L'assistante veut me mettre en Epad ou en maison médicalisée. Mais moi je suis pas d'accord ! Je me débrouille toute seule, je veux juste un appartement...



Armel

Je faisais partie d'une association qui aide des étudiants étrangers à s'inscrire à l'université. Un jeune Tunisien qui était là car il avait besoin d'un médicament qu'on ne trouvait pas chez lui. Il a été renvoyé car le gouvernement Tunisien a indiqué qu'on pouvait se procurer ce médicament, alors que dans les faits les médecins Tunisiens n'y avaient pas accès.

## **B/ VERBATIMS**

### **Autour de situations de handicap (en direction de la MDA) :**

"Pendant 19 ans, j'ai vécu avec l'Allocation Adulte Handicapé. Du jour au lendemain, on m'a dit "tu n'auras plus l'AAH parce que ton diabète est sorti de la liste des maladies qui peuvent faire l'objet de cette allocation. Je n'allais pas mieux, pendant quatre mois j'ai été sans aucune ressource, puis mes revenus sont passés de 800€ à 450€ (le RSA). C'est injuste !"

"Un ami est en situation de handicap, car il a des membres atrophiés et ne peut pas porter ou difficilement. Il avait l'AAH. Le jour où il s'est marié, il a perdu l'AAH et s'est retrouvé dépendant des ressources de son épouse. Il ne l'a pas bien vécu, comme injuste et renforçant sa dépendance"

"Mon fils de 19 ans est en situation de handicap. Il a une RQTH, et donc pas d'aide mais n'est pas non plus aidé par la MDPH pour trouver un emploi. Toute la famille vit avec le RSA"

"Un ami de mon fils a eu un AVC, à l'âge de 18 ans. Il a d'abord eu l'AAH, puis plus l'AAH. Les règles d'attribution ont changé. Sans délais, du jour au lendemain"

"Mon mari était ouvrier agricole. Il a eu des problèmes d'usure aux 2 épaules, qui le faisaient souffrir. Il a été arrêté par le médecin, qui dit qu'il ne peut plus faire ce travail mais la MSA refuse la prise en compte de sa situation en lui versant l'AAH"

"Mon enfant a besoin d'un orthophoniste pour continuer sa scolarité. Depuis le début de l'année scolaire, l'orthophoniste de la maison de santé a changé de poste et n'a pas été remplacé. Il n'y a pas de place chez les autres orthophonistes à Valence. L'éducation nationale dit il faut un orthophoniste, mais il n'y a pas de place"

### **Autour de l'accès à un revenu minimum de survie (en direction de la CAF et de la MSA) :**

"J'ai subi un contrôle de mon RSA par la CAF. On m'a demandé d'envoyer des documents supplémentaire, ce que j'ai fait dans les 20' suivant la demande (car je suis très branché informatique). J'ai subi une suspension préventive de mon RSA et n'est pas eu de ressources pendant deux mois et demi. Heureusement que ma référente s'est démenée car sinon ça aurait pu durer plus longtemps encore... C'est absurde et injuste !"

"Le numéro de la CAF pour avoir un conseiller en ligne est payant. Il s'adresse à des gens qui ont de très faibles ressources. C'est absurde !"

"La relation avec les agents des institutions est parfois difficile, on n'a pas vraiment de soutien dans nos démarches..."

"J'ai subi un contrôle par Pôle Emploi, alors que j'étais suivi par les services du Département. j'ai envoyé tous les papiers demandé, mais je n'avais pas de lettre de refus des employeurs que j'avais rencontrés. On m'a reproché de ne pas avoir un papier que je ne pouvais pas produire, c'est absurde et injuste !"



"Je fais beaucoup de bénévolat, mais un jour un conseiller m'a dit « au boulot ! Il ne faut pas faire de bénévolat »"

"J'ai le RSA et comme j'ai une obligation de recherche d'emploi ou de formation, Pôle Emploi m'a obligé à suivre une formation de base en informatique... alors que j'ai un bac + 3 en informatique et que je passe beaucoup de temps sur des ordinateurs. C'est injuste car on me prends mon temps, on me dévalorise, on pense que je ne fait rien ! Et je fais perdre leur temps aux formateurs qui n'ont rien à m'apprendre..."

#### **Autour de l'accès au logement** (en direction des bailleurs sociaux ou des collectivités) :

"J'ai fait une demande de logement à Barbières, près de Romans car c'est là que je voulais vivre mais aussi là où mon fils avait ses copains et ses activités. On m'a dit qu'il y aurait deux ans d'attente, mais j'étais prête à attendre. Un appartement s'est libéré. On était 2 sur l'appartement, et il a été donné à l'autre personne. Un second appartement était libre en dessous mais ils ont décidé de ne pas me le donner parce que selon eux "ça ne convenait pas à ma situation". C'est injuste et infantilisant !"

"J'ai eu un changement de propriétaire. Pendant 2 mois, je n'ai pas reçu d'APL alors que je m'étais renseigné avant. Il y a eu un problème de communication entre la CAF et les 2 propriétaires (l'ancien et le nouveau), qui a bloqué le versement de mes APL. Je n'étais pour rien dans la situation, mais j'ai été pénalisé. heureusement que mon nouveau propriétaire était compréhensif et a accepté que je ne paye le loyer complet que quand j'aurais reçu l'APL".

"Une personne que je connais va être expulsé le 10 juillet, d'un logement insalubre... Elle est baladé entre les différents bailleurs sociaux(Romans) et n'a pas de solution à ce jour"

"Un de mes voisin a besoin de quitter son logement actuel. C'est une personne âgée qui vit dans un logement au 4ème étage sans ascenseur, qui trop grand pour elle. Elle n'a, à ce jour, aucune réponse des bailleurs sociaux (à Romans)" (en echo des témoignages sur les punaises de lit à Valence, sur des appartements insalubres occupés par défaut de pouvoir changer de logement)

#### **Autour des droits des étrangers** (en direction de la Préfecture ou de l'Etat) :

"J'étais bénévole au RUSF (Réseau Universités Sans Frontières). Une personne tunisienne vivait en France parce que le médicament qui permettait de la soigner était disponible en France mais pas en Tunisie. Il y a eu un changement politique en Tunisie qui a affiché que le médicament était désormais disponible, alors qu'il ne l'était pas comme le lui disait des médecins sur place. Il a reçu une OQTF (Ordonnance à Quitter le Territoire Français) et a été expulsé... Je n'ai pas eu de ces nouvelles"

"C'est difficile de faire valoir ses droits quand on ne parle pas la langue, ou pas assez bien. Je ne sais pas si mon interlocuteur a bien compris. On peut se faire accompagner mais on'a pas toujours envie et il n'y a pas de traducteurs..."

### **Autour du soutien à la parentalité et à la scolarité (non ciblés) :**

"Mon enfant avait besoin d'un AVS pour pouvoir poursuivre sa scolarité. on a fait une demande avec les enseignants en début d'année scolaire mais aujourd'hui encore (en juin), il n'a pas d'AVS et il est pas loin de ne plus y arriver"

"Mon petits-fils a 14 mois, et la SECU ne le prend pas en charge, parce qu'il y aurait un problème dans les papiers. Il ne le reconnaisse pas alors qu'il est là. c'est comme s'il n'était pas né ce petit ! C'est pas évident de s'accrocher, et de n'avoir pas envie de tout casser"

"Par deux fois, on nous a suspendu les allocations familiales quand mon mari était entre deux emplois. La période où il ne travaille pas, on ne nous verse pas les allocations familiales. On a passé 6 mois sans percevoir d'allocations familiales c'était difficile. Maintenant, on a appris : il regarde toujours les emplois possibles au cas où celui qu'il occupe s'arrête, c'est stressant"

"On m'a verser une allocation de soutien parental dans l'urgence quand j'ai quitté mon ex-mari. Ensuite, la CAF a suspendu les versements en me disant que tant que les papiers du divorce ne sont pas signés je n'aurais rien. Je fais quoi si mon ex-mari ne veut pas signer les papiers, ce qui est le cas ? Il ne me verse pas de pension"

"J'ai connu à peu près la même situation (pas de versement de l'allocation de soutien parentale, pour une personne actuellement au RSA), même si c'était plus facile avec mon ex-compagnon : on n'était pas marié, ni pacsé et on nous demandait de prouver que nous étions séparés. Ce n'est pas évident de rester lié, dépendant d'une personne avec laquelle nous ne vivons plus, et dans une période où les relations peuvent être tendus".

### **Autour de l'accès aux services publics :**

"Sur Romans, les transports ne rentrent plus dans le quartier de la Monnaie (suite à des événements). Ca a des conséquences importantes pour des enfants qui ne peuvent plus aller au collège, ou des papis ne vont pas à l'hôpital pour se faire soigner..."

## 2. Une méthode simple et rapide

Comment collecter des situations absurdes et injustes ? (Petit guide à destination de celles et ceux qui voudraient contribuer à un plus grand accès aux droits AVEC les personnes concernées)



Jérôme, salarié de l'association  
Aequitaz et co-animateur du  
Collectif de La Huppe

On est un collectif qui se réunit  
1 fois par mois à Valence pour  
faire évaluer les institutions  
vis à vis de leur posture face  
aux personnes en précarité,  
notamment dans leur accès  
aux droits sociaux.



J'aime croquer les gens  
et leurs mots.  
Mettre en lumière leurs  
situations parfois difficiles  
est une manière de leur  
accorder une juste attention,  
face à un système imposant  
et quelques fois injuste.

Marie



Une fois les situations injustes  
collectées, nous les porterons  
auprès des institutions, pour  
faire bouger les règles du jeu.

Fabrice  
salarié de l'association  
Aequitaz et co-animateur  
du Collectif de La Huppe

## Organiser une collecte, c'est...

**1...** Faire connaissance, à travers un temps "en mouvement" (on se rencontre par deux et on se salue comme si on se rencontrait pour la première fois, puis comme si on rencontrait un(e) ami(e) perdu de vue depuis 5 ans ; carte du territoire ; depuis combien d'année je vis sur ce territoire en ligne)

**2...** Présenter les objectifs du travail

→ Partager des situations absurdes et injustes, ne pas rester seul(e)s avec elles

→ En tant que collectif rencontrer les institutions pour porter une parole, faire émerger des questions, boussuler parfois, changer les choses

→ Chacun sera invité à un temps collectif pour analyser pour choisir les situations sur lesquelles nous voulons agir

→ Revenir à l'automne, pour rencontrer éventuellement d'autres personnes et d'autres situations, mais surtout pour rendre compte de ce qui a été fait depuis la collecte (formulation de propositions, interpellations, prise de rendez-vous, rencontre des institutions, etc... et pourquoi pas - déjà - changements qui ont été réalisés !)

... et quelques règles du jeu :

- Faire attention à écouter les autres / laisser de la place aux plus timides
- Règle de confidentialité des situations
- Possibilité de ne pas être "dessiner /croquer" par Marie

**3...** En plusieurs groupes, de 5 ou 6 personnes, on se raconte des situations absurdes et injustes :

-> Quelles sont les situations auxquelles on pense ? (premier tour, où on redit son prénom, et on présente une situation vécue)

-> On essaie de formuler la situation en débutant la phrase par

"C'est absurde de ..."

"C'est injuste de..."

"C'est difficile de ..."

Les situations difficiles sont celles qui provoquent de la souffrance, peuvent nécessiter de la solidarité, mais ne peuvent être adressées à des institutions. par exemple, s'il est injuste de ne pas comprendre les critères de refus de l'AAH, ou absurde qu'on nous l'enlève alors que notre handicap est toujours le même (voir plus important), il est difficile de vivre avec un handicap quoi qu'il en soit !

-> Pour les situations absurdes ou injustes, on identifie un interlocuteur qui serait capable de faire avancer la situation (l'animateur aide à identifier s'il a une connaissance des compétences des différentes collectivités ou institutions).

**4...** Une personne restitue les situations de son groupe, celles et ceux qui le souhaitent peuvent eux-mêmes les restituer, avec leurs mots et leurs émotions. On note l'ensemble des situations, le plus fidèlement possible (avec les mots des gens).

Si on en a le temps, on peut commencer à débattre sur un type de situation qui est revenu plusieurs fois dans la séance

**5...** "Comment ça a été pour vous cette séance ?" Dernier tour de piste, pour dire comment la séance s'est passée, se donner RDV pour l'analyse des propositions, etc...

### 3. Porter des revendications et des propositions auprès des institutions

4 juillet, 9h30-15h30, Maison de Quartier St Nicolas à Romans

Nous avons analysé plus en détail 3 sujets, en précisant quel est le problème du point de vue des participants, qui a du pouvoir pour résoudre la situation (souvent des institutions), quels sont nos alliés pour faire valoir des droits et quelles sont nos propositions....

#### A/ L'accès aux droits sociaux délivrés par la CAF / la MSA

Nous avons discuté des suspensions préventives en cas de contrôle, qu'ont vécu 3 personnes ayant participé à la Collecte. Ces personnes voient leur seul revenu de survie suspendu, en prévention d'un éventuel "trop perçu". cette situation laisse les personnes sans aucune ressource, ou dépendantes de la solidarité de leurs proches.

Les personnes qui vivent ces suspensions préventives sont en dehors de tout filet de protection sociale, en insécurité, et cela induit de graves conséquences :

- Matérielles, avec l'incapacité de payer son loyer, de s'alimenter, etc... et la nécessité de faire mille démarches supplémentaires pour ne pas sombrer
- Psychologiques, avec le sentiment d'être déconsidérés, qu'on ne leur fait pas confiance, qu'on les infantilise, d'être des "moins que rien", mais aussi du stress supplémentaire, l'incapacité de se projeter à court terme,

Certaines s'en sortent, parce qu'elles sont soutenues par des proches (et des services sociaux), toutes passent des moments difficiles, et certaines renoncent à leurs droits, peuvent se retrouver à la rue suite à ces suspensions...



Nous demandons que cette situation cesse, qu'une forme de garantie d'un revenu de survie soit mise en place, qu'on préserve le reste à vivre. Il nous semble logique que durant la période de "traitement du contrôle" les prestations continuent à être versées. Que les personnes soient présumées de bonne foi et en règle, et non pas suspectées d'être de mauvaise foi ou en tort...

Nous avons parallèlement discuté du droit à l'erreur qui est dans la loi, et de la neutralisation des ressources qui est insuffisamment mise en œuvre par les services de la CAF et pourrait largement améliorer la vie des personnes.

Quelques dessins, en guise de première "montée en généralité" !



## B/ Les modalités et critères d'attribution de l'AAH (Allocation Adultes Handicapés) :

Nous avons constaté que les critères d'attribution de l'AAH changent avec le temps, et que parfois des personnes se retrouvent du jour au lendemain hors de ces critères là, alors que leur maladie ou leur handicap n'a pas évolué dans le "bon sens" et qu'ils sont toujours dans l'incapacité d'occuper un travail. Ne devrait-il pas y avoir un "taquet" qui fait qu'une personne bénéficiaire de l'AAH ne puisse plus la perdre si son handicap reste le même ou même s'accroît avec le temps ?

Il nous manque des informations sur les critères, sur les procédures d'attribution et de maintien de l'AAH. Nous proposons de rencontrer une personne de la Maison De l'Autonomie (MDA, ex MDPH) à la rentrée, pour partager avec elle nos constats et avoir plus d'information.

## C/ Les critères d'attribution des logements sociaux et les possibles discriminations dans la capacité à choisir son lieu de vie :

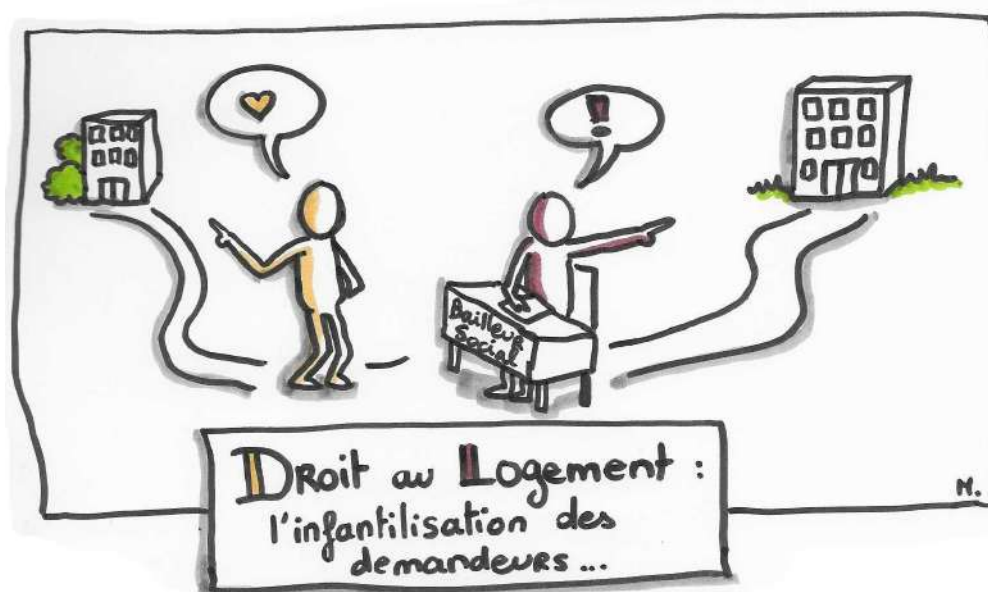
. Nous avons tout d'abord échangé sur la nécessité d'avoir un toit au-dessus de sa tête, et de la difficulté d'accéder à un logement, encore plus à un logement social. On nous dit que cela est lié à la pénurie de logements. Nous nous demandons alors quelle est la réalité du nombre de logements disponible et demandons de :

. Prendre soin du parc de logements sociaux, à travers la construction de nouveaux logements quand il en manque

. Nous avons également évoqué les logements insalubres et peu entretenus, la difficulté à obtenir des réponses des bailleurs lorsque nous les sollicitons. Nous demandons

. les bailleurs prennent mieux en considération nos demandes et rénovent aménagent les logements qui ne sont pas en bon état / sont insalubre (auquel cas, faire valoir le droit au logement)

. Nous constatons que certaines familles ne se voient jamais proposer certaines zones d'habitation et systématiquement renvoyées dans le même quartier. Plus largement nous réprouvons le fait que nos désirs et choix sont peu pris en compte, voire parfois niés (« Mais non ce ne sera pas bien pour vous d'aller là-bas, alors que l'on sait que c'est bien pour nous et notre famille »).



Pour cela, nous aspirons à plus de :

- .Transparence sur les critères d'attribution des logements sociaux
- .Réfléchir avec les personnes, les impliquer dans les choix et ne pas faire des choix "pour leur bien"
- .Penser des parcours locatifs, en ayant pour préoccupation de faire vivre un droit à changer de logement

Ces questions ne peuvent être discutées au niveau départemental, et donc portées par le Collectif de la Huppe. Elles doivent être discutées localement, par des collectifs de locataires (et de personnes solidaires) des territoires. AequitaZ et le collectif de la Huppe peuvent accompagner ces collectifs, mais ne peuvent être "en première ligne"...

Sur toutes ces questions il nous est nécessaire d'enquêter, de se rapprocher d'alliés qui peuvent nous aider à comprendre et à identifier les bons interlocuteurs à qui porter nos revendications.